

Version: 1

Date de version: 07/10/2024

Langue: FR

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement

(UE) n° 2020/878)

### Fiche de Données de Sécurité

 $\frac{1}{2}$  Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Kiwi Dragon Glacé 15 mg - Le Pod Liquide.

**UFI** : 6FQ3-5J73-T007-GVQP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** : Liquide aromatisé pour recharge de cigarette électronique.

**Utilisations contre indiquées** : Aucune donnée disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom : SUNNY SMOKER.

Rue: 91 avenue Jean-Baptiste Clément.

Code postal/Ville: 92100 Boulogne-Billancourt.

Pays : France:

**Téléphone**: +33 (0)1 83 81 40 70.

Email: Reglementation@sunnysmoker.fr.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

France:

33 (0)1 45 42 59 59.



# है 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

H226 Flam. Liq. 3 Liquide et vapeurs inflammables.
 H301 Acute Tox. 3 ORAL Toxique en cas d'ingestion.
 H310 Acute Tox. 2 DERMAL Mortel par contact cutané.
 H317 Skin Sens. 1A Peut provoquer une allergie cutar

H317 Skin Sens. 1A Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Eye Irrit. 2 Provoque une sévère irritation des yeux

H332 Acute Tox. 4 INHALATION Nocif par inhalation.

H412 Aquatic Chronic 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long

terme

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Dange

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H310 Mortel par contact cutané.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme

### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one, d-p-mentha-1(6),8-dien-2-one. Peut produire une réaction allergique.

### Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

### Mises en garde - Prévention

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### Mises en garde - Réponse

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

### Mises en garde - Stockage

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

### Mises en garde - Élimination





P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale applicable.

#### Contient

Nicotine lactate, 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide, 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one

### 2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB. Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

## **3** Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table.

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.

	Substance	Concentration (%)	Limites de concentration spécifiques		Classification
Nicotine I	actate				
N°CAS N°EC N°IDX	15197-02-1 828-493-5	C= 3.069%		H300 H310 H330 H411	Mortel en cas d'ingestion.  Mortel par contact cutané.  Mortel par inhalation.  Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
ethyl buty	rate				
N°CAS N°EC N°IDX	105-54-4 203-306-4	C< 1.75%		H226 H319	Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux
2-isoprop	yl-N,2,3-trimethylbutyr	ramide			(1) 7
N°CAS N°EC N°IDX	51115-67-4 256-974-4	C= 1.5089999999%		H302	Nocif en cas d'ingestion
cis-hex-3-	en-1-ol				
N°CAS N°EC N°IDX	928-96-1 213-192-8	C< 1.4375%		H226 H319	Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux
2-methylb	outyric acid				
N°CAS N°EC N°IDX	116-53-0 204-145-2	C< 0.4375%		H302 H312 H314 H318	Nocif en cas d'ingestion Nocif par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux
4-hydroxy	-2,5-dimethylfuran-2(3	BH)-one			
N°CAS	3658-77-3	C< 0.4375%		H302	Nocif en cas d'ingestion



N°EC N°IDX	222-908-8		н	H314 H317 H318	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux
d-p-menth	a-1(6),8-dien-2-one				
N°CAS	99-49-0	C≤ 0.15%	Н	H317	Peut provoquer une allergie
N°EC	202-759-5				cutanée.
N°IDX	606-148-00-8				

### 3.3 Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

# Fremiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

#### Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Transporter la victime hors de la zone de danger.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

Retirer la personne affectée de la zone dangereuse et l'allonger.

#### En cas d'inhalation:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fournir de l'air frais.

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Si la victime est inconsciente, mais respire normalement, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin.

Pas de réanimation bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un masque Ambu ou un respirateur.

Si la respiration est irrégulière ou interrompue, pratiquer la respiration artificielle.

Après l'inhalation de vapeurs, les premiers signes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard, veiller à toujours consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

### En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### En cas d'ingestion :

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.





Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Protection des sauveteurs :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Premiers secours: faites attention à l'autoprotection!.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Notes pour le médecin :

Traitement symptomatique.

### Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés :

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO2).

Sable.

### Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

### 5.4 Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

# **6** Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence





Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sécurité.

Assurer une ventilation adéquate.

Utiliser une protection respiratoire appropriée.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

Aucune mesure spéciale pour l'environnement n'est nécessaire.

En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Couvrir les canalisations.

Veiller à ce que toutes les eaux usées soient recueillies et traitées par une usine de traitement des eaux usées.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol.

Ne pas laisser entrer dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Contenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales. Ventiler la zone concernée.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel). Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7. Elimination des déchets : voir la section 13.

Equipements de protection individuelle : voir la section 8.

#### 6.5 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

# Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

### Mesures de protection :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Retirer les condensats de fumée périodiquement des hottes aspirantes, des conduits et autres surfaces (porter des vêtements de protection individuelle!) car il y a un risque d'incendie.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.





Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Tenir à l'écart des sources de chaleur (par exemple, des surfaces chaudes), des étincelles et des flammes nues.

Établir la mise à la terre des conteneurs, des appareillages, des pompes et des installations de ventilation.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Permettre seulement l'accès au personnel autorisé.

Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.

Prévoir des conteneurs de rétention, par exemple, un plancher sans écoulement.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

### Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

#### Dans les environs immédiats de la zone de travail, il faut :

Installer une douche oculaire et indiquer convenablement son emplacement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Garder sous clef.

Utiliser un drainage isolé pour empêcher un déversement sur le sol.

#### Précautions pour le stockage en commun :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matériaux combustibles.

Conserver dans l'emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des matières combustibles.

#### Informations complémentaires sur les conditions de stockage :

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

# **8** Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle





### Limites d'exposition professionnelle :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à une limite d'exposition professionnelle.

### Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

### Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

#### Remarque:

Pas de données disponibles

### 8.2 Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés :

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :











Protection des yeux et du visage

#### : Protection oculaire appropriée :

Aucune donnée disponible.

Porter un équipement de protection oculaire.

### Protections oculaires recommandées :

Écran facial de protection.

Lunettes.

### Protection de la peau

### Protection des mains :

### Type de gants appropriés :

Aucune donnée disponible.

Porter des gants de protection.

### Matériau approprié :

NBR (caoutchouc nitrile).

### Mesures de protection des mains supplémentaires :

Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs. N'utiliser les gants qu'une seule fois.

#### Remarque:

Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.

La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.

Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.

Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

### Protection du corps :

### Vêtement de protection approprié :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Blouse de laboratoire.





Chaussures de sécurité résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire : Protection respiratoire nécessaire :

Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.

Appareil de protection respiratoire :

Aucune donnée disponible.

Porter une protection respiratoire.

Remarque:

Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE

doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un

appareil respiratoire isolant doit être utilisé.

Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

### 8.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide Couleur : Divers

Odeur: Pas de données disponiblesSeuil olfactif: Pas de données disponibles

OH : 4-6

Point de fusion/point de congélation : Pas de données disponibles Point initial d'ébullition et intervalle : Pas de données disponibles

d'ébullition

Point d'éclair : 51°C

Taux d'évaporation: Pas de données disponiblesInflammabilité: Pas de données disponiblesLimites supérieures/inférieures: Pas de données disponibles

d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Pression de vapeur : Pas de données disponibles
Densité de vapeur : Pas de données disponibles
Densité relative : Pas de données disponibles
Solubilité(s) : Pas de données disponibles
Coefficient de partage n-octanol/eau : Pas de données disponibles

(valeur log)

Température d'auto-inflammabilité: Pas de données disponiblesTempérature de décomposition: Pas de données disponiblesViscosité dynamique: Pas de données disponibles



Viscosité cinématique: Pas de données disponiblesPropriétés comburantes: Pas de données disponiblesPropriétés comburantes: Pas de données disponiblesSolubilité dans d'autres solvants: Pas de données disponiblesLog Kow: Pas de données disponiblesCaractéristiques des particules: Pas de données disponibles

### 9.2 Autres informations de sécurité

Pas de données disponibles

# ទី **10** Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

10.7 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

# $\frac{1}{2}$ Informations toxicologiques

### 11.1 Toxicité orale aiguë

Le produit n'est pas classé.

Le produit est classé Acute Tox. 3\_ORAL selon le réglement de référence.



Toxique en cas d'ingestion.

ATE "Kiwi Dragon Glacé 15 mg - Le Pod Liquide" = 162.12237645469557 mg/kg.

# **Données sur le mélange :** Pas de données disponibles

**Substances:** 

• ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : Ligne directrice 423 de l'OCDE (Toxicité orale aiguë - Méthode de la toxicité aiguë)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	2000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 425 de l'OCDE (Toxicité aiguë par voie orale: procédure

ascendante et descendante)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:		490	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	4615	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 401 de l'OCDE (toxicité aiguë par voie orale)

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	=	1608	mg/kg bw

Conclusion : Effet indésirable observé

### 11.2 Toxicité aiguë par voie cutanée

Le produit n'est pas classé.

Le produit est classé Acute Tox. 2\_DERMAL selon le réglement de référence.

Mortel par contact cutané.

ATE "Kiwi Dragon Glacé 15 mg - Le Pod Liquide" = 162.91951775822744 mg/kg.

**Données sur le mélange :** Pas de données disponibles

**Substances:** 

• ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle



Directives : OCDE Ligne directrice 402 (toxicité aiguë par voie cutanée)

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	2000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1) :

Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Opérateur	Valeur	Unité
DL50:	>	5000	mg/kg bw

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

### 11.3 Toxicité aiguë par inhalation

Le produit n'est pas classé.

Le produit est classé Acute Tox. 4\_INHALATION selon le réglement de référence.

Nocif par inhalation.

ATE "Kiwi Dragon Glacé 15 mg - Le Pod Liquide" = 16.291951775822742 mg/kg.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

### **Substances:**

### ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : inhalation: aérosol

Durée d'exposition/valeur : 1
Durée d'exposition/unité : heure

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
CL50:		>	5	mg/L

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1) :

Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 436 de l'OCDE (Toxicité aiguë par inhalation: Méthode de toxicité

aiguë (ATC))

Voie d'aministration : inhalation: aérosol

Durée d'exposition/valeur : 4 Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité	
CL50:		>	4.99	mg/L	

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

### 11.4 Corrosion/irritation cutanée





Le produit n'est pas classé.

# **Données sur le mélange :** Pas de données disponibles

**Substances:** 

• ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 402 de l'OCDE (toxicité cutanée aiguë)

Durée d'exposition/valeur : 24 Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 404 de l'OCDE (Acute Dermal Irritation/Corrosion)

Durée d'exposition/valeur : 72 Durée d'exposition/unité : h

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité
			A

Conclusion : La substance est considérée comme non irritante pour la peau.

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1):

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 23 Durée d'exposition/unité : heures

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non irritant)

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vitro Espece : Humain

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 431 de l'OCDE (Corrosion cutanée in vitro: Essai sur modèle de

peau humaine)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (corrosif)





### 11.5 Lésions oculaires graves/irritation

Le produit n'est pas classé.

Le produit est classé Eye Irrit. 2 selon le réglement de référence.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

**Substances:** 

• ethyl butyrate (CAS: 105-54-4):

Type de test : in vivo Espece : Humain

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 492 de l'OCDE (Méthode d'essai de l'épithélium cornéen humain

reconstruit (RhCE) pour l'identification des produits chimiques ne nécessitant pas de classification et d'étiquetage en cas d'irritation oculaire ou de lésions oculaires

graves)

Type de méthode : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Type de test : in vivo Espece : lapin

Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 405 de l'OCDE (Acute Eye Irritation/Corrosion)

Type de méthode : Aucune donnée

Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité	

Conclusion : effet indésirable non observé

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1) :

Type de test : in vitro Espece : Humain

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles
Type de méthode : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (irritant)

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vitro Espece : Poulet

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 438 de l'OCDE (Méthode de test des yeux de poulet isolé pour

identifier les agents corrosifs oculaires et les irritants graves)

Type de méthode : Pas de données disponibles





Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Cadre	Time Point	Reversibilité

Conclusion : Effet indésirable observé (dommage irréversible)

### 11.6 Sensibilisation de la peau

Le produit n'est pas classé.

Le produit est classé Skin Sens. 1A selon le réglement de référence.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

**Substances:** 

• ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Espece : Cochon d'Inde

Sexe : Pas de données disponibles
Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 3
Durée d'exposition/unité : semaine

Concentration : Pas de données disponibles

	Paramètre	Valeur	Unité
Ī			

Conclusion : Aucun effet indésirable observé.

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4):

Espece : Cochon d'Inde Sexe : Aucune donnée

Directives : Ligne directrice 406 de l'OCDE (de Sensibilisation de la peau)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : pas d'effet d'irritation observé

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1) :

Espece : Souris Sexe : Femelle

Directives : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité

Conclusion : Aucun effet indésirable observé (non sensibilisant)

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Espece : Souris Sexe : Femelle



Directives : Ligne directrice 429 de l'OCDE (de Sensibilisation cutanée: Essai des ganglions

lymphatiques locaux)

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre Valeur Unité

Conclusion : Effet indésirable observé (sensibilisant)

### 11.7 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le produit n'est pas classé.

**Données sur le mélange :** Pas de données disponibles

**Substances:** 

Pas de données disponibles

### 11.8 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle)

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

**Substances:** 

Pas de données disponibles

### 11.9 Cancérogenicité

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

**Substances:** 

Pas de données disponibles

### 11.10 Toxicité pour la reproduction

Le produit n'est pas classé.

Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

**Substances:** 

• ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Rat Sexe : Femelle

Directives : Pas de données disponibles

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 10 Durée d'exposition/unité : jours

Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	500	mg/kg bw/jour



Conclusion : Aucun effet indésirable observé sur la toxicité de la reproduction

Type de test : Pas de données disponibles

Espece : Rat

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 10 Durée d'exposition/unité : jours

Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	500	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable observé sur la toxicité du développement

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1):

Type de test : in vitro Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 422 de l'OCDE (Étude combinée de toxicité à doses répétées et de

dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité	
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour	ĺ

Conclusion : Aucun effet indésirable observé sur la fertilité

Type de test : in vitro Espece : Rat

Sexe : Pas de données disponibles

Directives : Ligne directrice 414 de l'OCDE (Étude sur la toxicité pour le développement

prénatal)

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Aucun effet indésirable sur la toxicité du développement

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre Resultats/Sexe Opérateur Valeur Unité



NOAEL = 1000 mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable

observé

Type de test : in vivo Espece : Rat

Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 478 de l'OCDE

Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : Pas de données disponibles
Durée d'exposition/unité : Pas de données disponibles
Concentration : Pas de données disponibles

Paramètre	Resultats/Sexe	Opérateur	Valeur	Unité
NOAEL		=	1000	mg/kg bw/jour

Conclusion : Effet sur la toxicité pour la reproduction - Voie orale : Aucun effet indésirable

observe

### 11.11 Mutagénicité des cellules germinales

Le produit n'est pas classé.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

### **Substances:**

### • 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Type de test : Autre
Espece : Souris
Sexe : mâle femelle

Directives : Ligne directrice 474 de l'OCDE (Test du micronoyau des érythrocytes de

mammifères)

Type de méthode : Test du micronoyau Voie d'aministration : orale: gavage

Durée d'exposition/valeur : 1 Durée d'exposition/unité : Jour

Concentration : 10 ml/kg bw

Paramètre	Resultats/Sexe	Cytotoxicité/Toxi cité	Opérateur	Valeur	Unité

Conclusion : Effet indésirable observé

### 11.12 Sensibilisation des voies respiratoires

Le produit n'est pas classé.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

**Substances:** 

Pas de données disponibles

### 11.13 Informations complémentaires

Pas de données disponibles



# 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### **Substances:**

Toxicité aquatique court terme : • ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Animaux/Categorie : Poisson
Espece : Danio rerio
Durée du test : 96
Unité : heures
Directives : OCDE 203

Paramètre	Valeur	Unité
CL50:	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 24 Unité : heure

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	750	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Subspicatus Desmodesmus.

Durée du test : 72 Unité : heures

Directives : OECD Guideline 201

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : micro-organismes Espece : Entosiphon sulcatum

Durée du test : 72 Unité : heures

Directives : Pas de données disponibles

Paramètre	Valeur	Unité
CMEO:	236	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

<sup>• 2-</sup>isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4):



Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnie magna

Durée du test : 48 Unité : h

Directives : OCDE 202

	Paramètre	Valeur	Unité
Ī	EC50:	>100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 7. Unité : h

Directives : OCDE 201

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• cis-hex-3-en-1-ol (CAS: 928-96-1):

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Oncorhynchus mykiss

Durée du test : 96
Unité : heures
Directives : OCDE 203

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48
Unité : heures
Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	100	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Pas de données disponibles

Durée du test : 72 Unité : heure:

Directives : Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	76	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

• 4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one (CAS: 3658-77-3) :

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Durée du test : 48 Unité : heures



Directives : OCDE 202

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	6.8	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles
Animaux/Categorie : algues ou cyanobactéries
Espece : Subspicatus Desmodesmus.

Durée du test : 72 Unité : heures

Directives : Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3

Paramètre	Valeur	Unité
EC50:	194.03	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Toxicité aquatique long terme : • ethyl butyrate (CAS: 105-54-4) :

Animaux/Categorie : Poisson

Espece : Pas de données disponibles Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 28 Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	1.483	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

Animaux/Categorie : Crustacés Espece : Daphnia magna

Directives : Pas de données disponibles

Durée d'exposition/valeur : 21 Durée d'exposition/unité : jours

Paramètre	Valeur	Unité
NOEC/CEx	28.83	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

# Substances : Biodégradation :

• 2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide (CAS: 51115-67-4) :

Inoculum : Boues activées

Directives : OCDE 301B/ISO 9439/CEE 92/69/V, C.4-C

Durée du test : 28 Unité : journées

Paramètre	Taux de dégradation	Unité
CE50	14,7	mg/L

Remarques : Pas de données disponibles





### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

**Substances:** 

Pas de données disponibles

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### Données sur le mélange :

Pas de données disponibles

#### **Substances:**

Pas de données disponibles

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

### 12.8 Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

# 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

### Élimination des produits/emballages :

#### Codes déchet :

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

### Options de traitement des déchets :

### Élimination appropriée/Produit :

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

### Élimination appropriée/Emballage:

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

### Remarque:

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Collecter les déchets séparément.



Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.

Ne pas mélanger avec d'autres déchets.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

### 13.2 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

# **14** Informations relatives au transport

		Transport terrestre (ADR/RID) :	Transport fluvial (ADN) :	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA- DGR) :
14.1	Numéro ONU :	2929	2929	2929	2929
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU:	TOXIC LIQUID, FLAMMABLE, ORGANIC, N.O.S.	TOXIC LIQUID, FLAMMABLE, ORGANIC, N.O.S.	TOXIC LIQUID, FLAMMABLE, ORGANIC, N.O.S.	TOXIC LIQUID, FLAMMABLE, ORGANIC, N.O.S.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport :	7 1			
	Classe ou division:	6,1	6,1	6,1	6,1
	Étiquette (s) de danger :				
14.4	Groupe d'emballage :	II	II	П	II

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non réglementé.

14.8 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

15 Informations réglementaires



# 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

### Législation européenne :

Autres réglementations (UE) :

La directive 2012/18/UE sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Seveso III-directive] :

t......DC Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 5 000 t Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 5 000 t ".

Tableaux des maladies professionnelles :

Substance	CAS	EC	N° TMP
ethyl acetate	141-78-6	205-500-4	

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise. Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

### 15.3 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

### ទ្ធី **16** Autres informations

### 16.1 Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

### 16.2 Légende des abréviations et acronymes

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service. IATA: International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses. N° ONU: Numéro des Nations Unies. N° EC : Numéro Commission européenne.



ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables. ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables.

### 16.3 Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

# 16.4 Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008. Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.

### 16.5 Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Flam. Lig. 3	Liquide et vapeurs inflammables.
H300	Acute Tox. 2 ORAL	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Acute Tox. 3 ORAL	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Acute Tox. 4 ORAL	Nocif en cas d'ingestion
H310	Acute Tox. 2 DERMAL	Mortel par contact cutané.
H312	Acute Tox. 4 DERMAL	Nocif par contact avec la peau.
H314	Skin Corr. 1B	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H317	Skin Sens. 1A	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Eye Dam. 1	Provoque de graves lésions des yeux
H319	Eye Irrit. 2	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Acute Tox. 2 INHALATION	Mortel par inhalation.
H332	Acute Tox. 4 INHALATION	Nocif par inhalation.
H411	Aquatic Chronic 2	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à
		long terme.
H412	Aquatic Chronic 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long
		terme

#### 16.6 Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 16.7 Informations complémentaires

Date de création : 07/10/2024 Date de version : 07/10/2024 Date d'impression : 07/10/2024

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.



